

05 mai 2023 -10:16

Appartient à Conseil des ministres du 28 avril 2023

Modifications concernant le statut des militaires du cadre de réserve des Forces armées

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à améliorer le statut des militaires du cadre de réserve des Forces armées et à rendre possible le télétravail à la Défense pour le (candidat) militaire de réserve.

Outre des modifications purement techniques, les modifications proposées dans l'avant-projet de loi ont pour objectif de rendre le statut de réserviste plus attrayant et plus flexible.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be